

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30060**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle E-commerce et marketing numérique (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bretagne Sud, Université de Caen Normandie, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université de Lorraine, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université Jean Moulin - Lyon 3, Université de Nantes, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris Descartes - Paris 5, Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, Université de Rouen, Aix-Marseille Université, Université de Reims Champagne-Ardenne, Avignon université, Université Haute Alsace - Mulhouse, Université de la Rochelle, Université de Lille, Université de Tours, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, Université d'Artois, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de Toulon, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université Jean Monnet - Saint-Etienne	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Développement du marketing propre aux médias en ligne
 - Dialogue avec des développeurs de sites
 - Veille du respect des dispositions légales relatives aux sites internet
 - Mise en place des actions pour l'augmentation du trafic
 - Optimisation des moteurs de recherche
 - Gestion des demandes faites sur le site
 - Maîtriser les techniques numériques
 - Concevoir et gérer des sites internet
 - Gérer des bases de données
 - Mettre en œuvre des moyens en communication
 - Mobiliser des fondamentaux du marketing
 - Maîtriser les spécificités du marketing en ligne
-
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
 - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
 - Développer une argumentation avec esprit critique.
 - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
 - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
 - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
 - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
 - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- G : Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
- K : Activités financières et d'assurance
- I : Hébergement et restauration
- R : Arts, spectacles et activités récréatives
 - Community manager
- Web marketeur
- Concepteur de sites web
- Assistant e-marketing
- Assistant relation client
- Chargé d'affaires e-business
- Animateur marketing et commercial de site internet
- Animateur de sites internet et réseaux sociaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1101 : Animation de site multimédia

E1103 : Communication

E1402 : Élaboration de plan média

M1705 : Marketing

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30060 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none">· Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30060 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none">· Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.· Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.· Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30060 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none">· Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.· Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30060 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none">· Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.· Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.· Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30060 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> · Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. · Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. · Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. · Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30060 - Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques numériques
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30060 - Maîtrise des différentes techniques d'information et de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et gérer des sites internet • Gérer des bases de données • Mettre en œuvre des moyens en communication
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30060 - Mise en œuvre de stratégies marketing et commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des fondamentaux du marketing • Maîtriser les spécificités du marketing en ligne

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018
- Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, arrêté du : 27/05/2016
- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016
- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2018
- Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Caen Normandie, arrêté du : 07/02/2017
- Université de Franche-comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018
- Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018
- Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université de Reims champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017
- Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018
- Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 17/07/2017
- Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015
- Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016
- Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016
- Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016
- Université Paris 8 - Vincennes-Saint-denis, arrêté du : 30/06/2017
- Université Paris descartes - Paris 5, arrêté du : 12/10/2015
- Université Paris-Est créteil Val-de-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
- Université Savoie Mont Blanc -Chambéry, arrêté du : 24/06/2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Université d'Artois](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3](#)

[Université de Bretagne Sud](#)

[Université de Caen Normandie](#)

[Université Savoie Mont Blanc - Chambéry](#)

[Université d'Evry-Val-d'Essonne](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université Claude Bernard - Lyon 1](#)

[Université Jean Moulin - Lyon 3](#)

[Université de Nantes](#)

[Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12](#)

[Université Paris Descartes - Paris 5](#)

[Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis](#)

[Université de Rouen](#)

[Université Jean Monnet - Saint Etienne](#)

[Université de Toulon](#)

[Université Jean-Jaures - Toulouse 2](#)

[Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

[Université de Tours](#)

[Aix-Marseille Université](#)

[Avignon Université](#)

[Université de Haute Alsace - Mulhouse](#)

[Université de La Rochelle](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Reims champagne-Ardenne](#)

[Université de Tours](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :